

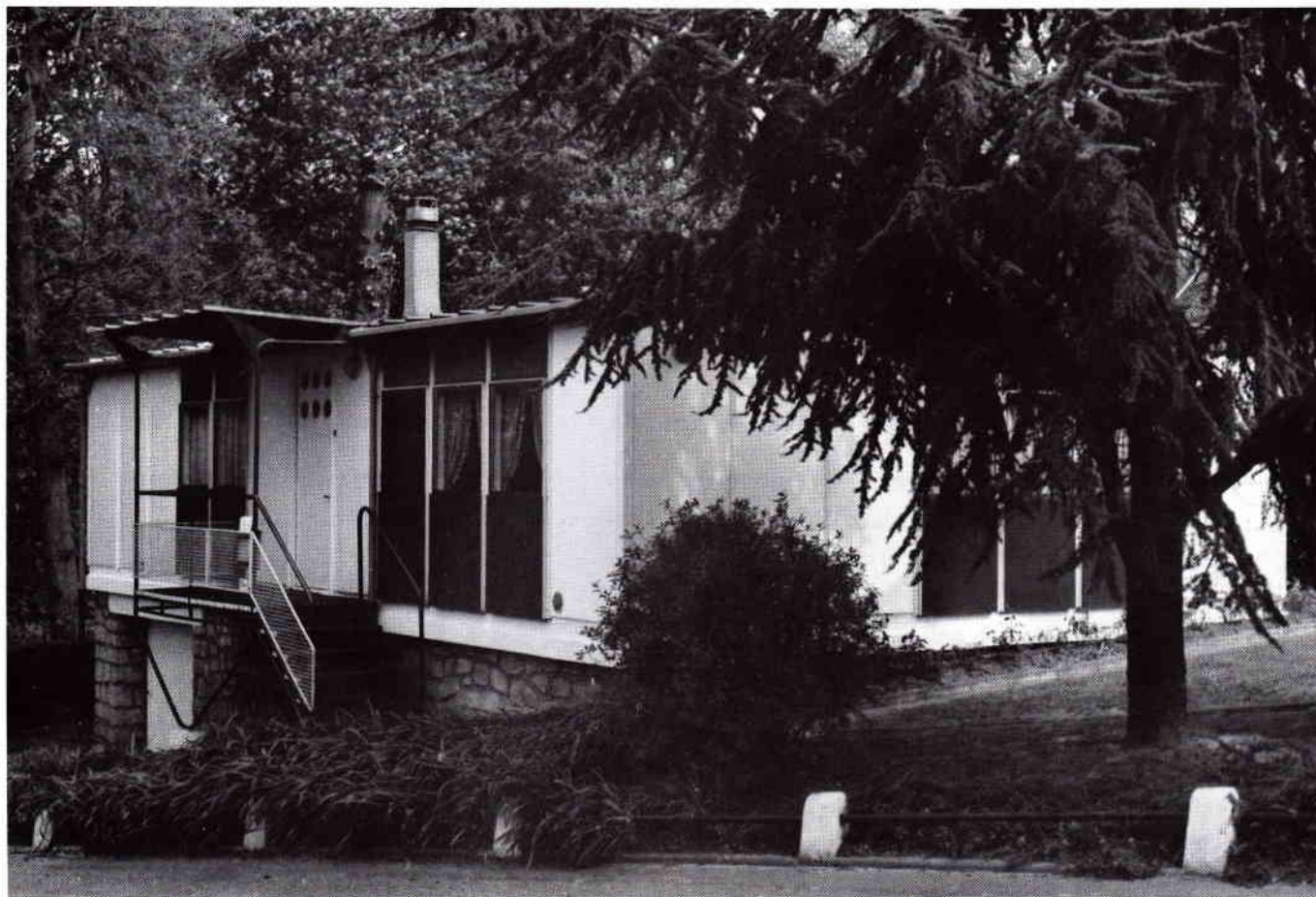
# Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

~~~~~ Siège social : 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon ~~~~~

20 Francs

Bulletin N° 79

1992 - N° 3



Une maison de Jean PROUVÉ à Meudon (Cl. Loïc ADER)

# **REPRODUCTION**

IMPRIMERIE - TIRAGE DE PLANS

PHOTOCOPIES - TRAVAUX PHOTO - PHOTOCOPIES COULEUR

30, boulevard Verd-de-Saint-Julien - 92190 MEUDON

☎ **45 34 16 44** +

Télécopie : 46 26 27 09

## **Le Crédit Mutuel**

La banque et les assurances à la même adresse

**22, RUE DE LA REPUBLIQUE, 92190 MEUDON - TEL. 46 26 39 13**

**Crédit Mutuel**  
*une banque à qui parler*

### **COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ**

Salles de Bains - Chauffe-bains, Chauffe-eau à gaz et électriques

Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Établissements

**L. WACQUANT**

Tél. : 45.34.12.01

27, rue Marcel-Allégot, Bellevue - 92190 MEUDON



## **GARAGE RABELAIS**

**CITROEN MEUDON**

MÉCANIQUE - TOLERIE  
STATION SERVICE - VENTE

29-31, Boulevard des Nations-Unies  
MEUDON - 46.26.45.50

1964 : Exposition Jean Prouvé, Pavillon de Marsan, Musée des Arts Décoratifs, Paris.

1966 : Jean Prouvé quitte la C.I.M.T. et ne participera plus directement à une activité industrielle.

1971 : Président du Jury du Concours du Centre Georges Pompidou.

1971-1977 : Président du Cercle d'Études Architecturales (C.E.A.).

1973 : Exposition Jean Prouvé à la Maison de la Culture et des Loisirs de Saint-Étienne.

1977 : Rétrospective de l'œuvre de Jean Prouvé à l'École technique supérieure de Genève.

1981 : Lauréat du Prix Érasme. Exposition Jean Prouvé-Constructeur, Muséum Baymans-Van Beuningen (Rotterdam).

1982 : Jean Prouvé reçoit le grand prix d'architecture de la Ville de Paris.

Exposition Jean Prouvé au Musée des Arts Décoratifs de Paris.

1983 : Exposition Jean Prouvé à l'Institut Français d'Architecture.

23 mars 1984 : Mort de Jean Prouvé.

Sa biographie par elle-même révèle, par ses multiples facettes, la richesse de la personnalité de Jean Prouvé : travailleur manuel, curieux des dernières techniques, déterminé à rencontrer les précurseurs. Résistant et maire de Nancy à la libération, industriel soucieux de l'habitat pour les plus démunis quand il travaille avec l'abbé Pierre, enfin enseignant.

## ASPECTS DE LA PERSONNALITÉ ET DES ACTIVITÉS DE JEAN PROUVÉ

Dominique Clayssen dans *Jean Prouvé, l'idée constructive* (Dunod, 1983) développe bien certains traits du caractère de Jean Prouvé.

### **Du forgeron à l'architecte. Une mémoire de fer**

La première réalisation architecturale à laquelle a participé Jean Prouvé est le club d'aviation Roland Garros à Buc en 1930. Douze ans auparavant, il venait de réaliser son premier travail de forgeron : une grille en fer forgé pour le peintre Victor Guillaume. On peut illustrer l'activité de ces dix-sept années par une image dont la symbolique est à double effet : ces années de formation ne sont-elles pas comparables à la fabrication de ces alliages nouveaux qui permettaient à des structures métalliques, après une "période d'apprentissage", de "conserver la mémoire" de certaines formes ? Lorsqu'ils subissent une déformation, ils peuvent retrouver, à une température donnée, leur forme primitive.

Les trois composants de l'alliage Prouvé sont :

— le travail manuel, la connaissance de la matière et des outils ;

— le travail d'équipe, une certaine forme d'organisation, des rapports sociaux et humains dans l'entreprise ;

— l'idée constructive.

Trois périodes, correspondant à peu près chacune à des cycles de cinq à six ans constituent les lignes de force qui vont permettre plus tard de redéployer spontanément et avec une énergie incroyable la forme originelle.

Dominique Clayssen met en lumière chez Jean Prouvé : La volonté inébranlable de considérer l'activité architecturale comme un tout qui ne peut pas être réduit à la somme d'un certain nombre de dossiers, de plans, d'accumulation de dessins.

Cinquante ans après Buc, soixante-deux après la grille pour Victor Guillaume, Jean Prouvé est invité, sur la proposition de Joseph Belmont, à s'inscrire à l'Ordre des Architectes ! Il va accepter. Après tout, pourquoi continuer le combat ? La preuve de sa détermination, l'ampleur de ses réalisations suffisent. Il sera architecte, après avoir exercé pendant plus de soixante ans le métier de forgeron, puis de constructeur.

Son humour s'accommode assez bien de cette situation. Trois semaines passent. L'Ordre refuse la procédure et, pour faire barrage, lui demande de réunir tous ses dossiers, tous les plans, tous les dessins, afin de passer devant une commission ! Discuter un par un chaque projet ? Étaler les plans sur une table, écouter les uns dire : "Ça, c'est de l'architecture..." les autres, sans doute : "Non, ça c'est de la technique !"

Prouvé était prêt à subir certaines contraintes, mais là, le choc est trop fort. On allait le réduire à un empilement de dossiers. Il décroche le téléphone et répond non à l'offre. Jean Prouvé ne sera jamais architecte.

L'auteur met en évidence trois actes de la vie de Jean Prouvé :

— Dix-sept ans, sa famille n'a pas assez d'argent pour assurer ses études. Il va en apprentissage chez un ferronnier d'art. 1921, vingt ans : il se présente au bureau des Affaires Militaires. On lui demande quelle profession il exerce. Il répond "ferronnier". On lui demande "ferronnier d'art ?" ; il répond non "ferronnier tout court".

— 1944, Prouvé est maire de Nancy. Il vient de vivre quatre années de résistance. Ses amis sont étonnés, surpris, de l'avoir vu pendant quatre ans se passionner pour les fabrications qui sortaient de son atelier et les projets de construction qu'il faisait, sans qu'il leur dise mot de ses autres activités. Dès 1946, il se rend compte que le pouvoir politique ne le concerne pas. Il quitte la mairie de Nancy et retourne à ses ateliers. Une importante commande pour les sinistrés de la Lorraine et les Vosges lui a permis d'acquérir, avec l'aide de l'industriel Schwartz, un terrain industriel de plusieurs hectares dans la banlieue nord de Nancy : c'est le départ des ateliers de Maxéville.

— Huit années plus tard, 1954, une séance du conseil d'administration des ateliers de Jean Prouvé à Maxéville. Les représentants de Pechiney, après avoir apporté des capitaux et observé le fonctionnement de l'entreprise, décident qu'il faut licencier des ouvriers. Tous des compagnons avec qui il a créé ce bel outil. Il s'en déclare solidaire et quitte avec eux son usine. Il ne reviendra plus jamais à Maxéville.

### La cogestion à Maxéville

Les ateliers étaient organisés de telle manière que pour chaque affaire tout soit discuté collectivement. Un budget était établi et, s'il y avait un bénéfice, il était réparti entre tous les participants. Les frais généraux étaient évalués par rapport au temps nécessaire à la réalisation de l'ouvrage. Par exemple, pour fabriquer une chaise, si l'on découvrait qu'"il fallait cent francs de main-d'œuvre, on se mettait d'accord sur les cent francs. Le compte des ouvriers était ouvert à cent francs et on les mettait sur la table."

Prouvé, lui, était salarié. Il gagnait un salaire très peu supérieur à celui du chef d'atelier. Cent cinquante ouvriers travaillaient à Maxéville. A l'entrée de l'usine, il y avait un tableau avec, pour chaque affaire, un trait bleu et un trait rouge horizontaux. Le décalage entre le trait bleu et le trait rouge exprimait des pertes ou des gains de temps.

Les maisons de Meudon sont un autre exemple de ce que ce type d'entreprise est capable de produire.

"Les maisons de Meudon ont été fabriquées dans un temps record. C'était une espèce de match, de bataille, parce que l'État avait déterminé leur prix sur la base de la maison de banlieue parisienne en meulière. C'était donc une gageure. On est parti et on a réussi."

### LES MAISONS DE MEUDON

Les 14 maisons installées par les architectes André Sive et Henry Prouvé dans ce lotissement sont de deux types. Les 8 maisons "Métropole", dont le prototype fut présenté en 1950 au Salon des Arts Ménagers, représentent l'aboutissement des recherches menées sur le système constructif "à portique axial" appliqué à la préfabrication de maisons individuelles. Elles avaient été commandées à 25 exemplaires par Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction, et conçues pour être fabriquées en grande série et à faible coût. Jamais payées ni livrées, certaines seront données aux ouvriers de Maxéville. Constituées d'une structure métallique en portique et de panneaux de remplissage, de cloisons et de faux-plafonds en aluminium interchangeables, elles offrent une grande liberté d'aménagement.

Elles sont dotées d'un bow-window incliné, caractéristique de la production de cette époque.

Un complément de fondations en maçonnerie a été réalisé pour chaque maison afin de s'adapter à la nature du terrain.

Les 6 pavillons dits "coques" sont une version de la "maison coque" présentée au Salon des Arts Ménagers en 1951, et issue des études sur les sheds, toits métalliques auto-portants. Construites avec des murs en maçonnerie, elles en sont une timide application.



Maison coque (croquis de J. Prouvé)

Les maisons de Meudon sont caractérisées par leur portique central. Le principe constructif, mis au point en 1945 pour des maisons sur pilotis, a été repris pour les 8 maisons du type Métropole.

Dominique Clayssens dans "l'Idée constructive" (voir ci-dessus p. 4) fait une excellente analyse de leur réalisation.

Décrivons le processus tout d'abord :

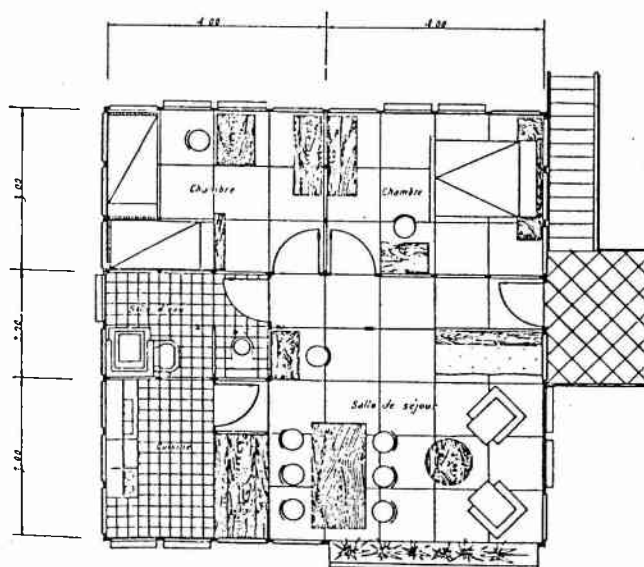
- le cadre : un atelier, son personnel qualifié, un bureau d'étude ;
- les moyens : les outils.

Là sont les fondements de l'idée conditionnée par :

- une presse plieuse de 4 mètres,
- des tôles d'acier étalement de 4 mètres et d'épaisseurs variées de 10 à 25/10°.

Matière première unique avec laquelle il faudra tout faire.

D'où la décision économique de réaliser une structure par débit et pliage de tôles d'acier en 4 mètres de longueur. Des sections sont déterminées pour la réalisation par assemblages soudés de poutres généralement tubulaires choisies pour leur résistance par rapport à leur légèreté. Toujours pour des raisons économiques, la surface de 8x8 est adoptée. Les membrures de 8 étaient alors obtenues par aboutage d'éléments de 4 mètres.

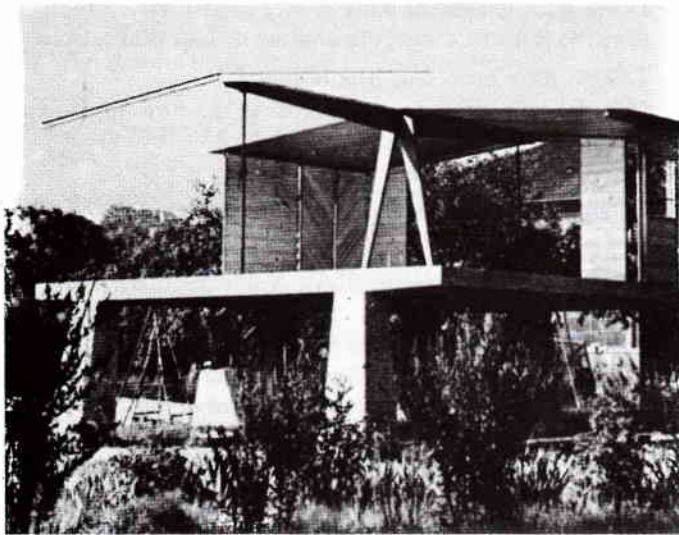


Plan d'une maison

Les métaux constructifs de structure ainsi créés vont jouer différents rôles adaptés à leur section. Ces rôles ont été déterminés dès le début du projet. En effet la maison devait être montée avec 4 compagnons à l'exclusion de tout appareil de levage.

Ses dimensions étant de 3 x 8 x 3, cela imposait : des pièces légères (membrures tubulaires), et des assemblages simplifiés. Il saute aux yeux et à l'esprit que les poutres de rives inférieures, assemblées puis complétées d'une poutre transversale axiale, constituent les supports de planchers.

Ce montage est effectué soit au niveau du sol sur des dés, soit sur des piliers de 2,50 m de hauteur. L'opération est simple d'autant plus que les assemblages se limitent à des emboîtements et à des boulonnages de sécurité. Bien sûr il faut ancrer le cadre à des scellements inclus dans les dés. Le platelage des planchers peut alors être inscrit dans leurs feuillures formées par les tôles pliées.



Montage d'une maison à structure de type portiques axiaux - 1945  
(Jean Prouvé "constructeur". Éd. Centre G.-Pompidou, 1990)

Vient alors le montage du portique. Avec la poutre axiale il constitue un jeu précis qui assure une triangulation de stabilité, en même temps qu'un appareil de montage pour la suite, ce qui va ainsi accélérer le processus de montage. En effet, c'est au sommet de ce chevalet que sont assemblés tout d'abord en articulation puis en encastrement après levage, les deux éléments constituant la poutre faîtière équipée au sol des poutres pignons. Ce deuxième encastrement procure la stabilité perpendiculaire à celle qu'a préalablement procuré le portique.

Nous en arrivons à la toiture dont le rôle est double : d'une part évidemment elle assure l'étanchéité mais d'autre part, elle va jouer le rôle d'une poutre conjuguant tous les contre-ventements. Emboîtée sur la poutre faîtière elle est associée aux deux extrémités des pignons par deux profilés. Cette toiture est composée de bacs aciers d'une seule venue qui s'imbriquent sur toute leur longueur constituant ainsi une nappe.



Maison Métropole

Voici donc édifiée la structure de la maison dont le temps de montage est de quatre heures et quatre hommes.

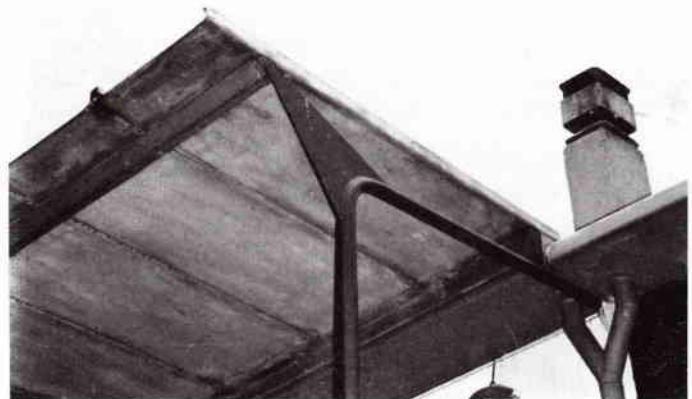
Pour terminer il faut clôturer. L'enveloppe peut être réalisée avec des panneaux de matériaux et de modulation éventuellement variés. Bien entendu ces panneaux bénéficient des mêmes techniques et des mêmes façonnages. Ces panneaux s'emboîtent entre les rives métalliques des planchers et toitures. Leurs couvre-joints assurent la compression sur des joints plastiques appropriés. Le problème des joints est sérieux et complexe. Il doit être résolu au départ avec la même attention que celle apportée à la structure.

Ai-je fait comprendre qu'une construction même modeste est bien un tout et le fait de la penser ainsi procure indéniablement une architecture.

Les maisons de Meudon qui dans leur ensemble découlent de l'idée qui vient d'être décrite en sont une démonstration.

Ultérieurement, dans le même ouvrage, D. Clayssen fait ainsi le point sur l'état des maisons en 1983 :

Détournés de leur programme, prototypes de prototypes, les maisons de Meudon restent malgré tout le seul témoignage de l'évolution d'un habitat proposé par Prouvé où l'on peut observer un effet d'échelle différent de celui des pavillons isolés.



Détail d'une maison Métropole

*Il est remarquable de constater d'abord que, en trente années, la communauté des habitants s'est très peu renouvelée. Les transformations, modifications, "défigurations" de l'architecture touchent une très faible proportion des constructions malgré l'absence de règlement de copropriété et d'interdiction de toutes sortes. L'extension de deux maisons, la transformation mineure de quelques façades constituent l'essentiel des modifications. En réalité l'appropriation de l'espace s'est produit d'une autre manière en jouant sur le couple jardin/espace — ouvert du rez-de-chaussée.*

*A ce niveau, les appropriations prennent toutes les formes possibles depuis la fermeture totale (du type : garage, atelier de bricolage) jusqu'à la pergola entièrement ouverte.*

*Tout l'intérêt des maisons de Meudon est de dévoiler le rapport entre le discours que Jean Prouvé tient sur ses constructions et leur réalité architecturale. Dans ce discours, on ne peut relever une seule phrase expliquant les éléments, les qualités de l'architecture. A l'image des dessins d'exécution, les maisons de Meudon paraissent être le produit du hasard et de la nécessité. Hasard du programme social, l'après-guerre, la crise du logement des années 50 et 60 — et nécessité de l'idée constructive.*

Certes, les techniques employées, par leur précision, demandaient un entretien très précis et ce d'autant plus que le milieu forestier rend vulnérable tout le système d'écoulement des eaux de pluie et la durabilité des éléments métalliques. Il faut aussi admettre que les performances d'isolation thermique restent faibles même si, comparativement aux pratiques de l'époque, elles sont plutôt fortes.

Il faut cependant noter que, pour la majorité des maisons, leur entretien a permis d'en maintenir la rigueur technique d'origine.



Maison "coque"

### Résultat d'un référendum

organisé dans la région ouvrière du nord de la France,  
lors de la présentation d'une maison à portiques, type "Meudon"  
(11 700 visiteurs en 3 semaines)

|                                               |               |
|-----------------------------------------------|---------------|
| L'aspect extérieur vous plaît-il?             | Oui : 76,50 % |
| La disposition intérieure vous convient-elle? | Oui : 96,00 % |
| L'aspect extérieur vous plaît-il?             | Oui : 76,50 % |
| Aimeriez-vous en devenir propriétaire         | Oui : 89,80 % |

### RECHERCHES DE JEAN PROUVÉ AVEC LE CORBUSIER<sup>(2)</sup>

Les premières recherches sur le système "casier à bouteilles" sont entreprises par Le Corbusier dès 1944. Été 1945, le Ministère de la Reconstruction confie à Le Corbusier l'étude d'une "unité de grandeur conforme" pour 1 600 habitants, au titre des constructions I.S.A. Le Corbusier reprend l'idée du "casier à bouteilles" : chaque cellule d'habitation entièrement préfabriquée est montée dans une ossature en béton. La dissociation des cellules d'habitation de l'ossature rend les logements indépendants les uns des autres et résout le problème d'isolation phonique.

La construction devant, en outre, faire la démonstration de l'utilité de la préfabrication des éléments du logis, Le Corbusier fit appel à Jean Prouvé pour étudier les cellules d'habitation. En avril 1946, un principe constructif entièrement métallique est proposé : constitution d'une enveloppe extérieure tubulaire à partir de l'assemblage de panneaux à double paroi avec vide d'air afin d'assurer une bonne isolation thermique et phonique.

L'étude remise par Jean Prouvé à Le Corbusier correspond intégralement au principe du bouteiller. Elle fait la démonstration des possibilités d'application d'une préfabrication totale de l'habitation dans le cadre d'un programme d'architecture moderne. Les propositions, techniquement réalisables, font la preuve qu'une industrie du bâtiment peut se développer à partir de l'option "tout métal". A la même époque, il faut se souvenir que Jean Prouvé se battait pour la création d'une filière métallique pour l'industrialisation du bâtiment. L'importance de l'enjeu que représentait ce chantier (350 logements — 1 600 habitants), et les solutions proposées ne pouvaient se concrétiser qu'à partir du démarrage de cette industrie : mise en place d'une chaîne de fabrication et de montage des éléments.

<sup>(2)</sup> Extrait du cours du C.N.A.M., cf. p. 3.

quand on demande  
l'avis des gens ils veulent  
des maisons individuelles

## L'UNITÉ d'habitation

LE CORBUSIER

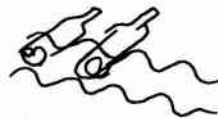
Dans le nord de la moselle  
toute la région a été  
massacrée

On a rasé les forêts  
et on construit des  
maisons horribles

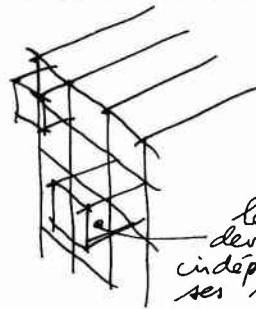
En descendant la route  
on arrive à Briey

... c'est  
réconfortant.

je reste persuadé que c'est  
ce qui est bon. je condamne  
le reste.



qu'est devenue  
l'idée du bonteiller?



la boîte qui  
devrait être construite  
indépendamment de  
ses structures et  
en usine.

Fac similé, p. 188, cours du C.N.A.M.

La sidérurgie, à l'époque, n'a pas su bien apprécier l'importance des enjeux. L'histoire récente montre que ce fut une lacune tant pour la sidérurgie elle-même que pour l'architecture métallique qui se développe beaucoup depuis les années 1990.

### PARMI D'AUTRES... QUELQUES CONCEPTIONS NOVATRICES DE JEAN PROUVÉ

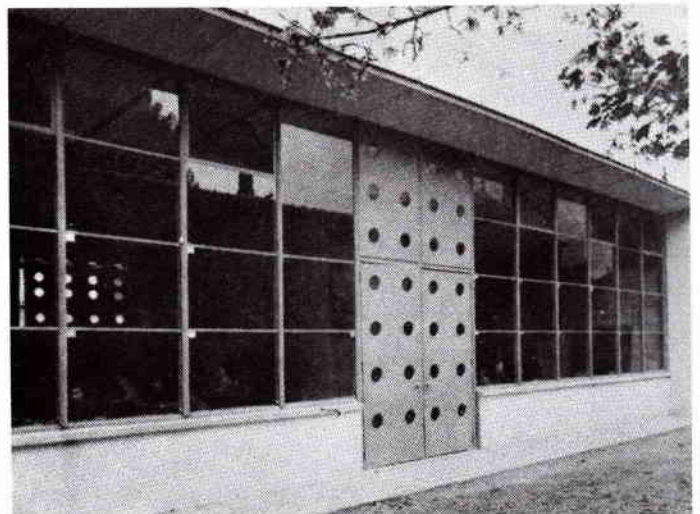
Enseignant au Centre National des Arts et Métiers, Jean Prouvé a développé dans ses cours, un large éventail de ses travaux.

En voici quelques exemples extraits du cours reconstitué par quelques-uns de ses étudiants (référence déjà citée p. 3).

#### Les écoles

"L'école ne devrait-elle pas révéler aux enfants l'architecture de leur temps plutôt que celle du passé honteusement plagée?"

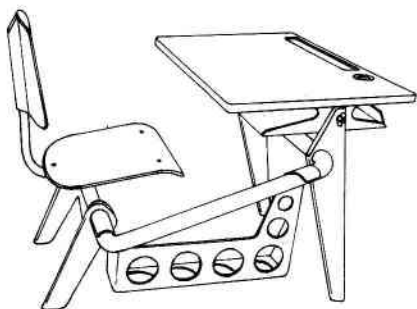
Jean Prouvé



École de Saint-Brévin (Cl. Clayssen, 1983)

## Les meubles

"Les meubles, j'ai trouvé cela passionnant! J'en ai créé beaucoup, car dans mes ateliers il y avait pour cela un département assez important."



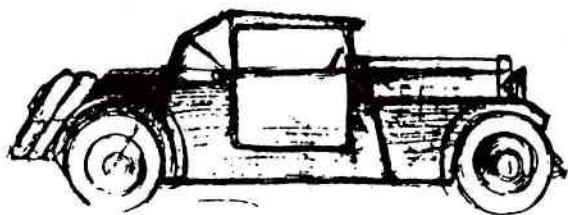
Pupitre scolaire réglable, vers 1950. Structure métallique, assise et dossier en contre-plaqué moulé, plateau écriture et case en bois.

Fac similé p. 572, cours du C.N.A.M. (référence p. 3)

## Automobiles

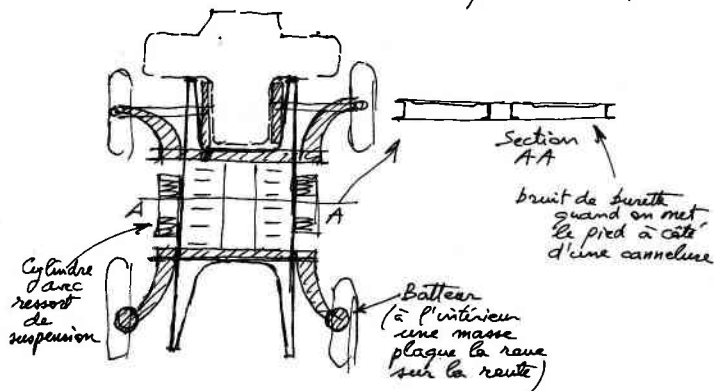
"Seule une industrie qui emboutira, qui formera, qui coulera ce qui peut être coulé, comme on le fait dans l'industrie automobile par exemple, et à la même cadence, pourra produire des logements qui seront forcément d'une architecture originale, qui seront légers, dynamiques et amortissables."

L'essentiel est que les maisons ne ressemblent pas aux automobiles mais qu'elles bénéficient de ses techniques dont il est évident qu'elles sont économiques."



Jean Prouvé, étude de voiture, 1927-28.

2 CV (Conçue par l'ingénieur Lefèvre de chez Voisin)  
Abandon de la carrosserie caque → un plateau



Dessins J. Prouvé, cours du C.N.A.M. (référence p. 3)

## UNE DÉMARCHE

J'espère, par cet ensemble de textes, de photos, de croquis, vous avoir aidé à explorer une démarche. Bien au-delà de l'appréciation à porter sur les "Maisons de Meudon", il appartient à chacun de regarder, d'analyser, de "sentir".

Les questions posées aux Meudonnais à propos des maisons de Jean Prouvé sont multiples.

Est-ce de l'architecture? Jean Prouvé donne sa réponse : "Ai-je bien fait comprendre qu'une construction même modeste est bien un tout, et que le fait de penser ainsi procure indéniablement une architecture."

Souvent on a remarqué, avec ambiguïté, que Prouvé n'était pas architecte mais constructeur. Faut-il se laisser enfermer dans une alternative réductrice? Jean Prouvé ne serait-il pas, au contraire, l'un de ceux qui ont réouvert l'immense champ scientifique et surtout poétique des complémentarités?

Est-ce un produit performant? Faut-il comparer aux performances techniques d'aujourd'hui ou à celles de 1948? Comparativement aux pratiques de l'époque, oui c'était un produit, comme on dit aujourd'hui, tout à fait remarquable. Bien sûr, il y a l'entretien... mais n'est-ce pas une obligation pour tous types de constructions? N'est-on pas aujourd'hui à l'heure de la "réhabilitation" très importante de bâtiments lourds en béton armé?

La remise en état d'éléments légers, modulaires, assemblés avec ingéniosité est-elle plus difficile que celle d'autres constructions de la même époque?

A propos de l'implantation de ce groupe de maisons, déjà, il y a 10 ans, Clayssen dans "l'Idée constructive" écrivait :

*Il faut voir dans les maisons de Meudon, trente ans après leur achèvement, une alliance étroite entre l'idée constructive et des éléments architecturaux très forts. Il faut y voir aussi — et les photographies prises en 1981, route des Gardes, la mettent particulièrement en valeur — une autre alliance beaucoup plus étonnante, bien que la maison de Nancy nous l'ait déjà rendue familière, celle du végétal et d'une architecture technologique.*

Quelles que soient vos conclusions, une réalité s'impose : ces maisons constituent un témoignage majeur de l'histoire de l'habitat.

J'ai eu la chance de faire avec Jean Prouvé quelques séances de travail à propos d'un groupe de maisons dans le Nord de la France. Il était d'une sincérité absolue, d'une rigueur scientifique exemplaire, d'une véracité inaltérable.

N.B. — Portrait p. 3 d'après "Jean Prouvé", Taschen Ed.  
— Sont en italiques les extraits d'ouvrages cités dans l'article.

Claude GUISLAIN

## **PIERRE DE TRAVERSE**

### **(1902-1992)**

Le 30 mai de cette année, Pierre de TRAVERSE nous a quittés dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses amis conserveront le souvenir de sa gaieté, de sa cordialité et de la douceur d'un visage que la cécité rendait encore plus serein.

D'une famille originaire de Murat, dans le Cantal, il avait, comme beaucoup de fils de la Haute-Auvergne, Paris comme seconde patrie. D'abord étudiant, puis docteur en pharmacie, il dirigea à ce titre pendant de nombreuses années, le laboratoire de biologie de l'hôpital Cochin. Il était membre de l'Académie de Pharmacie de Paris, et membre de l'Académie des Sciences de New York.

Mettant ses compétences au service de la Résistance, il s'était engagé dans une action humanitaire lors des combats de la Libération de Paris en 1944.

Il connut Meudon enfant, à une époque où la ville avait encore des allures de village de vacances, et s'y était définitivement fixé plus tard.

Esprit curieux, homme de grande culture, il était habité par le plaisir de la connaissance, traitant avec une égale érudition des sciences et des arts, effaçant par la clarté de ses propos les illusives limites où se serait borné un esprit moins vif. Ayant construit sa vie sur ses passions, il approfondissait ses recherches sur l'art avec la précision du scientifique.

Il avait un intérêt particulier pour l'église de Bredon, qui domine Murat. Pierre de TRAVERSE en connaissait toutes les particularités historiques, architecturales et picturales. Pendant de longues conversations meudonaises, que nous avions chez lui ou chez son amie Suzanne GIRY-GOURET, il détaillait l'histoire et le moindre des objets qu'il ne voyait qu'en mémoire. Il avait offert à Bredon la restauration d'un retable et l'évocation de cette œuvre entraînait son auditoire parmi les rebondissements d'une histoire ancienne de près de trois siècles et dont chaque personnage lui était familier.

Ses promenades de curieux l'avaient conduit à découvrir, il y a quelques années, une chose des plus rares : la maquette de la statue, de l'un des douze pairs de France, le comte de Toulouse, due au sculpteur rémois Nicolas JACQUES, statue qui n'était autre que le modèle de l'un des ornements de la chaise de Saint-Rémy commandé en 1647, et détruite à la Révolution. Ayant avec son ami le docteur Henry RNOT parfaitement identifié l'objet, il en fit don au musée du Tau afin que cette statuette rejoigne à Reims les précieuses reliques du sacre des rois de France.

La grande modestie de Pierre de TRAVERSE dissimulait une action de mécénat reconnue et appréciée. Il avait, à ce titre, été récemment promu Officier de la Légion d'Honneur.

Son goût pour l'art de vivre devait naturellement le conduire à un souci permanent de la qualité du cadre de vie.

Il fut l'un des membres fondateurs de la Société des Amis de Meudon, et également l'un des premiers à soutenir l'action du Comité de Sauvegarde des Sites, dès sa création.

Ses clairvoyants conseils ont souvent permis l'heureux aboutissement des affaires les plus délicates. Son absence n'en sera que plus sensible à ses familiers.

Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon assure sa famille de toute sa sympathie et de sa communion dans le souvenir de Pierre de TRAVERSE.

Michel JANTZEN

## TRAM VAL-DE-SEINE

*Le projet concerne les communes d'Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Saint-Cloud, Suresnes et Puteaux.*

*Nous reproduisons ci-dessous l'avis du Conseil d'Administration du Comité qui a été déposé en temps utile pour répondre à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de ce projet.*

*Cependant, par suite du décès du Président de la Commission d'enquête survenu avant la remise du rapport et de ses conclusions, un arrêté préfectoral a fixé le déroulement d'une nouvelle enquête publique du 9 novembre au 9 décembre 1992. Il suit que le public peut consulter le dossier et consigner ses observations dans le registre prévu à cet effet dans les mairies. Pour Meudon : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 heures.*

*Notre Comité apportera à nouveau l'avis déposé lors de la précédente enquête mais chacun de nos lecteurs peut, à titre personnel, faire connaître ses observations.*

### Avis du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon sur le projet de "tram Val-de-Seine"

Le projet de tram Val-de-Seine soumis à enquête publique suscite de la part du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon les principales remarques suivantes :

1° Les prolongements de la ligne actuelle, d'abord vers La Défense puis vers le boulevard Victor et la petite ceinture sud de Paris, lui donneront sa véritable dimension : liaison au nord avec le carrefour de transports en commun de La Défense, au sud avec plusieurs lignes du métro urbain. Ces prolongements sont à réaliser le plus rapidement possible.

2° Le "méandre de l'île Seguin" fait actuellement l'objet d'une étude d'aménagement qui porte sur une zone de près de 100 hectares (équivalente à la zone A de La Défense et au projet Tolbiac<sup>1</sup>). Le tram Val-de-Seine constituera un élément essentiel de cet aménagement. Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon demande que le projet de tram Val-de-Seine soit conçu et réalisé en cohérence avec les études en cours et le calendrier d'aménagement du secteur Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Boulogne-Billancourt. Compte tenu de l'ampleur des aménagements projetés sur cette zone, de la qualité du site et de l'étroitesse du croissant alluvionnaire du Bas-Meudon, le projet de transformation de la ligne actuelle doit être compatible avec l'accès et la mise en

valeur des berges de la Seine pour les piétons (à l'exemple des bords de la Marne) ainsi qu'avec le passage souterrain de la V.R.G.S. (Voie Rive Gauche de la Seine).

3° L'implantation des stations doit tenir compte des développements à venir du "méandre de l'île Seguin". En particulier, une correspondance doit être réalisée avec la future liaison envisagée entre le plateau (gare S.N.C.F. de Bellevue), l'île Seguin et le métro de Billancourt, liaison qui utilisera les ouvrages d'art existants. Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon insiste sur la nécessité d'accompagner l'aménagement des stations par la création de parcs de stationnement de capacités suffisantes et de voies d'accès appropriées.

4° Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon souhaite que la gare du Bas-Meudon et ses abords soient préservés et que le style des nouvelles installations (en particulier ascenseurs et abris) respectent l'environnement architectural et naturel.

1. Selon le rapport de M. Jean-Eudes Roullier, Délégué à la recherche et à l'innovation du Ministère de l'Équipement, cette zone comprend les coteaux de Bellevue et de Brimborion, le Bas-Meudon, les îles Seguin et Monsieur, et le "trapèze de Billancourt".

## LA CITÉ BLEUE

*Chacun a pu apprendre par voie de presse que "la Cité bleue" devait être l'important complexe destiné à remplacer les espaces jusqu'ici occupés dans plusieurs communes par les usines Renault. C'est dire que cet ambitieux projet intercommunal intéresse au premier chef "Environnement 92" qui regroupe un grand nombre d'associations des Hauts-de-Seine à laquelle adhère notre Comité (cf. Bulletin n° 75).*

*Là encore, il nous a paru opportun de porter à la connaissance de nos lecteurs l'avis formulé par "Environnement 92" sur ce projet, avis auquel notre président a pris une part importante en sa qualité de membre du bureau d'Environnement 92.*

### Avis sur "la Cité bleue"

#### LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE DE BILLANCOURT

A mi-chemin de la Concorde et de La Défense, au sortir de Paris, la Seine vient buter sur la colline de Meudon-Bellevue et, retrouvant des berges naturelles, forme une boucle autour de trois îles pour couler ensuite vers le nord.

En bordure du plateau de Versailles, le géographe découvre un vaste amphithéâtre naturel comprenant :

- des gradins verdoyants : les coteaux d'Issy, Meudon, Bellevue, Brimborion, Sèvres, Saint-Cloud ;
- une avant-scène : les trois îles Saint-Germain, Seguin et Monsieur ;
- une scène : la plaine de Billancourt ;
- un décor : l'ouest de la capitale.

Pour agrémenter le caractère grandiose et statique de ce panorama, la Seine vient couler aux pieds des collines donnant ainsi une parure animée à la plaine de Billancourt. Au milieu du lit du fleuve, trois îles sont enchâssées comme des bijoux. Au centre de la boucle, l'île Seguin, en forme de croissant étiré, aux berges parallèles, d'une part aux terrasses de Bellevue et à la rive du Bas-Meudon, d'autre part à la rive de Billancourt, sert de transition entre les coteaux et la plaine.

Nos prédécesseurs ont perçu la qualité des lieux. Les tracés historiques de la Grande Perspective du château de Meudon, des parcs de Bellevue et de Saint-Cloud ont su mettre en valeur ce paysage. Ces sites ont, de tous temps, attiré des artistes ; l'île Seguin n'a-t-elle pas été surnommée l'île des poètes ? Les coteaux de Meudon, Brimborion et Saint-Cloud ainsi que l'île Monsieur sont inscrits ou classés au titre de la loi de 1930. Malgré l'urbanisation des dernières décennies, les percées visuelles entre les coteaux et la plaine restent nombreuses (voir plan de M. A. Chemetoff, bulletin n° 75).

Enfin, le site de Billancourt est à la sortie de Paris où les berges viennent d'être classées "Patrimoine Mondial" par l'Unesco. A cette occasion, le Maire de la capitale a qualifié la Seine de "plus belle avenue de Paris".

Environnement 92 demande que tout aménagement des terrains Renault s'inscrive dans ces grandes caractéristiques du site.

## LA CITÉ BLEUE

L'eau est l'un des éléments majeurs du secteur. Tout aménagement permettant de retrouver une relation entre les hommes et l'eau est positif. Les projets de cité lacustre sur le trapèze de Billancourt et de base nautique à Meudon et Sèvres semblent aller dans cette direction. Toutefois, en ce qui concerne la cité lacustre, les conditions de vie y seraient très difficiles en raison de la densité des immeubles et des besoins de communication. Il serait préférable de faire pénétrer l'eau dans le trapèze sous la forme d'un port de plaisance autour duquel s'articuleraient des immeubles largement entourés par une trame verte à la place des canaux prévus. Ce port contribuerait à l'animation du quartier et à sa richesse économique ; il viendrait utilement compléter celui de l'Arsenal de Paris qui est surchargé. Quant à la base nautique, elle devrait s'étendre sur l'ensemble du petit bras du fleuve qui serait réservé aux sports nautiques ; elle deviendrait ainsi un équipement d'intérêt régional.

Les nombreuses perspectives entre les coteaux et la plaine doivent être maintenues ou même reconstituées lorsqu'elles ont été coupées par les ateliers sur l'île Seguin. Environnement 92 enregistre avec intérêt l'idée de la perspective nord-sud dans le prolongement de l'avenue Emile-Zola. D'autres mériteraient d'être mises en valeur, par exemple celle de la rue du Vieux-Pont-de-Sèvres par la construction de deux passerelles de part et d'autre de l'île. L'axe historique du château de Bellevue devrait aussi avoir un prolongement sur la plaine à travers l'île Seguin.

La plate-forme est-ouest au-dessus de la Seine envisagée dans le projet est incompatible avec un bassin nautique important entre l'île Monsieur à l'est, l'île Seguin au nord, l'île Saint-Germain à l'ouest et le Bas-Meudon au sud. Elle détruit le parallélisme entre la rive sud de l'île Seguin et la rive gauche

de la Seine. La plate-forme entre Billancourt et l'île Seguin sur l'axe nord-sud ne s'inscrit pas davantage dans le site. Elle bouleverse le profil nord de l'île Seguin qui est un des éléments de la beauté du paysage. Les deux plate-formes coupent les perspectives est-ouest le long de l'"avenue Seine". Environnement 92 demande que les liaisons entre l'île Seguin et les rives gauche et droite de la Seine soient matérialisées par des passerelles légères et discrètes dans l'esprit de celle prévue en prolongement de la rue de Solférino à Paris.

L'île Seguin, élément central du secteur, doit conserver son caractère insulaire pour respecter les caractéristiques du site rappelées au début. Les immeubles doivent y être de faible hauteur, les espaces verts nombreux et les constructions ménager des vues entre les deux rives. Enfin la circulation automobile doit être strictement limitée aux véhicules de service. En conséquence, Environnement 92 rejette catégoriquement l'aménagement prévu sur cette île en raison de sa densité excessive, de l'importance des constructions formant une barrière imposante devant le Bas-Meudon. Environnement 92 entend que cette partie du projet soit totalement repensée sur de nouvelles bases.

Sur le Bas-Meudon, la densité des constructions prévues, leur hauteur et leur destination sont incompatibles avec la rénovation du site. Ce secteur est plus adapté à des immeubles d'habitation et à des activités en liaison avec la base nautique plutôt qu'à des seuls immeubles de bureaux. Un espace important doit être conservé le long de la berge pour y installer des promenades piétonnières, des pistes cyclables, des aires de détente, des lieux de restauration.

L'île Monsieur, site classé, doit retrouver sa destination première : prolongement du parc de Saint-Cloud et du parterre de la manufacture de Sèvres. Cette réhabilitation doit être compatible avec son utilisation comme espace de loisirs au bord de l'eau. La possibilité de lui redonner son caractère insulaire devrait être étudiée.

Environnement 92 demande que les COS soient appliqués aux seules surfaces de terrains à bâtir à l'exclusion des voiries et espaces publics. Il propose un COS de 1,8 pour le trapèze et de 1 pour l'île Seguin et le Bas-Meudon. Le projet présenté aboutirait, en réalité, à un COS de 2,5 sur les seuls terrains à bâtir, ce qui n'est pas acceptable.

Environnement 92 se félicite du projet de transport en commun depuis la station du métro Billancourt jusqu'à la gare de Bellevue sur le plateau. Cette ligne permettra non seulement de desservir l'ensemble du secteur mais aussi d'assurer les interconnexions entre le métro sur la rive droite, le tram Val-de-Seine et la ligne SNCF sur la rive gauche.

Environnement 92 enregistre avec satisfaction que les auteurs du projet ont retenu le passage en souterrain de la VRGS et de la liaison ferrée Issy-La Défense. Quant à la VRDS, elle devrait être enterrée plus en amont et plus en aval que ce qui est proposé.

Le passage en souterrain des voies rapides serait un facteur de limitation des bruits de circulation. Une plate-forme pour hélicoptère dans le cadre de ce projet serait une véritable provocation pour la population du secteur et des communes environnantes.

Enfin, Environnement 92 suggère que cette opération soit l'occasion de restructurer et de rénover les quartiers voisins.

## CONCLUSION

Environnement 92 relève, dans le projet dit "La Cité bleue", des points positifs concernant les transports en commun et les axes routiers. Sur le trapèze de Billancourt, il approuve le principe d'une trame verte ainsi que l'idée d'une pénétration de l'eau; il suggère que soit étudiée la création d'un port de plaisance. Il demande que les aménagements concernant l'île Seguin, le Bas-Meudon, les liaisons entre les rives droite et gauche et l'île Seguin soient complètement repensés; l'île Seguin doit garder son caractère insulaire et le petit bras de la Seine devrait devenir le centre d'une base nautique régionale au pied de l'amphithéâtre naturel.

Le site de Billancourt et de ses environs qui avait été mis en valeur pendant plusieurs siècles a été dégradé par les ateliers de Renault depuis 70 ans. Environnement 92 considère que

certaines parties du projet de "la Cité bleue" constitueraient une agression plus forte que l'existant. Il demande que l'aménagement du secteur soit à la hauteur des qualités du site sans pour autant rechercher à revenir à la situation du début du siècle.

Environnement 92 approuve le principe de procéder, le moment venu, à un concours d'urbanisme en vue de définir le cadre général de l'aménagement du site. Le cahier des charges de ce concours devra préciser, entre autres, les règles de protection de l'environnement à observer. Environnement 92 demande que les associations de sauvegarde des communes directement concernées soient consultées sur le contenu de ce cahier des charges.

Environnement 92 remercie M. le Sénateur-Maire de Boulogne d'avoir bien voulu le consulter et précise que les principes énoncés ci-dessus s'appliqueront à tout autre projet quels qu'en soient les auteurs.

## L'AMÉNAGEMENT DE LA PARTIE NORD DE MEUDON

*A la suite d'un entretien à l'Hôtel du Département avec M. Leclerc, Directeur de l'Aménagement, et M. de Froment, Mme Goubelin, MM. Ader et Soreau ont fait adopter par le Bureau un texte rédigé à l'invitation de leurs interlocuteurs désireux de recevoir une note écrite sur les problèmes posés par les aménagements prévus dans un important secteur au nord de Meudon.*

*Il nous a paru que ce texte pouvait intéresser tous nos adhérents, généralement sensibles aux transformations dans notre ville.*

Tois grandes opérations d'aménagement portant sur 18 hectares environ sont aujourd'hui prévues dans la zone nord de Meudon :

- ZAC Esplanades de Rodin : 8 hectares
- ZAC des Montalets : 5 hectares
- Terrains Renault au Bas-Meudon : 5 hectares

Ces aménagements (densité moyenne 1,8; 320 000 m<sup>2</sup> de construction dont plus de la moitié en bureaux ou en activités) auront un impact majeur sur la partie nord de Meudon et sur les communes voisines qui ont elles-mêmes engagé des opérations importantes dans le même secteur (Issy-les-Moulineaux) ou sont directement concernées par le départ des ateliers Renault (Boulogne et Sèvres).

Il apparaît nécessaire que ces différentes opérations fassent l'objet d'un plan d'ensemble. Ce plan est indispensable non seulement pour la conception des infrastructures et des équipements qui doivent accompagner les réalisations, mais aussi pour que les qualités exceptionnelles du site soient respectées et mises en valeur.

### LE SITE DE MEUDON

Meudon a été constitué de villages et hameaux situés :

- en bordure du plateau de Versailles à proximité de la forêt;
- sur les flancs d'une vallée étroite conduisant à la Seine, mais dont l'issue sur le fleuve est occupée par Issy-les-Moulineaux (vallée du ru d'Arthelon);
- en bordure de Seine sur un mince croissant alluvial entre Issy-les-Moulineaux et Sèvres.

Le sous-sol est largement occupé par d'anciennes carrières dont certaines sont très belles, d'autres effondrées.

Le site, presque "montagnard", avec les premières collines vertes en venant de Paris, est réputé depuis toujours. Baigné par la Seine, il jouit d'une vue exceptionnelle sur la plaine parisienne; il offre en retour aux habitants de la plaine, depuis Paris (Iéna, Bir-Hakeim, Garigliano) ou Boulogne, un décor unique en zone urbanisée : un amphithéâtre de verdure surplombant la Seine dans une boucle occupée par deux îles.

Ces caractéristiques expliquent que Meudon soit jusqu'à aujourd'hui resté relativement à l'écart d'une urbanisation trop intense qui s'est répandue dans la plaine et ne s'est pas encore trop attaquée aux coteaux.

L'environnement à Meudon est de qualité : quelques zones ont été épargnées, l'habitat est le plus souvent constitué de maisons individuelles, les jardins sont nombreux, plusieurs sites sont protégés et la densité moyenne est faible.

La grande perspective du château de Meudon, les restes du domaine de Bellevue (terrasse et domaine de Brimbordon), l'avenue du château, le tombeau de Rodin, certaines carrières, la forêt, les rives de la Seine (collines et berges), les panoramas, constituent les éléments majeurs du site.

Ce site doit aujourd'hui être :

- respecté : la sauvegarde des éléments rappelés ci-dessus est une chance pour la collectivité au centre de la région capitale;
- mis en valeur : certains secteurs, maltraités depuis le début du siècle, sont facilement récupérables grâce aux départs des ateliers de Renault, Chausson, Maco-Meudon.

## LES URGENCES

Constatant une brusque accélération des projets d'aménagement à Meudon et dans ses environs immédiats, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon estime nécessaire d'attirer l'attention sur plusieurs points :

**1. Une particulière coordination entre les projets d'aménagement doit être réalisée.** Au-delà de l'évidente coordination interne, l'ensemble doit bénéficier d'une coordination spécifique d'une part entre les opérations prévues sur différentes communes, d'autre part avec l'aménagement du Val-de-Seine dont l'impact est départemental voire régional. Cette vision globale est la condition indispensable pour que le site soit traité suivant ses qualités.

**2. Le caractère spécifique de Meudon doit être respecté.** Le caractère particulier de Meudon, sa faible densité de construction doivent être maintenus. Son patrimoine immobilier doit être rénové lorsque nécessaire. Il convient de veiller à ce que les constructions nouvelles s'insèrent dans le site sans rompre l'harmonie générale. Il paraît à cet égard souhaitable d'étudier la création de zones de protection du patrimoine architectural urbain (ZPPAU) dans les secteurs les plus sensibles (parc de Bellevue, route des Gardes, coteaux de la ligne de crête à la Seine...) en plus des zones actuellement classées. Les communes voisines doivent adapter leurs aménagements et leurs COS en zones mitoyennes de Meudon pour assurer une transition harmonieuse.

**3. Le site doit être respecté et mis en valeur d'une manière exemplaire.** Plusieurs éléments importants du patrimoine sont aujourd'hui menacés :

**3.1. Le musée Rodin :** ses vues et son environnement sont menacés tant à Meudon qu'à Clamart. Aujourd'hui méconnu, ce musée pourrait être réhabilité, son environnement amélioré et devenir vraiment le second musée Rodin, complémentaire de l'hôtel de Biron, lui-même à la recherche d'espace.

**3.2. Les carrières classées, uniques aux portes de Paris,** sont néanmoins en danger. Leur sauvegarde doit être assurée. Leur utilisation et leur ouverture au public doivent être réalisées.

**3.3. La terrasse de Bellevue, créée par Mme de Pompadour,** située au-dessus de la Seine entre Brimborion, à Sèvres, et le CNRS, à Bellevue, peut renaître à l'occasion de changements au CNRS et valoriser ainsi l'aménagement du Val-de-Seine.

**3.4. Le Bas-Meudon, les berges de la Seine.**

A mi-chemin de la Concorde et de La Défense, au sortir de Paris, la Seine vient heurter la colline verte de Meudon-Bellevue et, retrouvant des berges naturelles, forme une boucle autour de deux îles pour couler vers le nord.

Classées par l'UNESCO "Patrimoine Mondial" dans la capitale, les berges de la Seine ne méritent-elles pas au sortir de Paris un traitement exceptionnel dans un site exceptionnel ? Le site particulier du Bas-Meudon peut s'inscrire dans la perspective des berges parisiennes. Répondant au paysage minéral du centre de Paris, le Bas-Meudon peut offrir des berges vertes permettant d'accéder directement à l'eau du fleuve.

Deux dangers menacent ce site :

- le passage de la circulation automobile : le mince croissant alluvial du Bas-Meudon ne résisterait pas à la pollution d'une route en surface. Son emprise, le bruit, les odeurs créeraient une barrière infranchissable entre la colline et la Seine ; les berges seraient stérilisées. Un passage en souterrain de la VRGS, à l'exemple du quai André-Citroën, est la condition absolue de la reconquête du site ;
- l'aménagement des terrains Renault : si le départ des ateliers de Renault offre la possibilité de reconquérir un site dénaturé par cette entreprise depuis 70 ans, plusieurs menaces sont à craindre :
  - l'oubli des qualités du site,
  - la recherche d'une rentabilité immobilière forcée entraînant une surdensification,
  - le "saucissonnage" où chaque commune ne considérant que son propre point de vue, l'intérêt général serait oublié.

Même s'il ne partage pas toutes leurs conclusions, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon estime que le rapport de M. J.-E. Roullier et l'étude de M. A. Chemetoff ont bien décrit les qualités du site et mis en évidence les enjeux.

Oublié de tous, le Bas-Meudon peut être l'objet d'une vaste opération réconciliant, au cœur de la région capitale, les altoséquanais avec l'eau et la verdure. La Seine, qui a créé Paris, peut, à Meudon, être rendue aux habitants sur le petit bras du fleuve aux pieds du plateau de Versailles face à l'île Seguin.

### 4. La circulation automobile doit être améliorée.

Dans le respect de l'environnement et du patrimoine urbain, des améliorations doivent être apportées dès que possible à deux carrefours situés à la limite de Meudon et d'Issy : celui de la Ferme et celui de Vaugirard (à l'intersection de la route des Gardes, de l'avenue de Verdun et de la rue de Vaugirard). Ces deux carrefours constituent deux des principales issues de Meudon vers Paris. La circulation de transit doit être séparée de la circulation locale ou de proximité. La D 181 qui rejoint Issy-les-Moulineaux au carrefour de Vaugirard et dessert plusieurs écoles est devenue particulièrement dangereuse bien que doublée par la N 118. La circulation de transit devrait être incitée à utiliser cette voie nouvelle mieux adaptée.

### 5. Les transports en commun doivent être renforcés.

Au-delà de la modernisation indispensable de la ligne Issy-Puteaux prolongée jusqu'à La Défense, deux dessertes sont aujourd'hui prioritaires pour Meudon : celle de Meudon-la-Forêt vers Paris et le prolongement de la ligne de métro n° 12 de la Mairie d'Issy jusqu'au Bas-Meudon. La desserte de Meudon-la-Forêt répond à un besoin maintes fois exprimé. Quant au prolongement de la ligne n° 12, il serait plus aisément réalisable en profitant de la libération des emprises de Chaussou et de Renault.

## CONCLUSION

Les opérations d'aménagement prévues aux environs de Meudon, par leur importance, auront de profondes répercussions sur Meudon. De même, les opérations purement meudonnaises, sur des sites sensibles, ne seront pas sans influence sur les communes voisines. Leur impact concerne tout le sud du département. Quelle que soit la coordination qui peut être engagée entre les communes voisines, les équipements et certains aménagements relèvent largement des compétences départementales. La qualité du site meudonnais ouvert sur la Seine, le patrimoine naturel et historique de Meudon constituent un bien commun. Sa sauvegarde et sa mise en valeur nécessitent une préhension globale, départementale et régionale.

## VISITE DU SECTEUR FORESTIER DU DOMAINE DE L'OBSERVATOIRE

Notre traditionnelle visite de la forêt présentait cette année un intérêt supplémentaire : nous étions accueillis ce samedi 16 mai 1992, place Janssen, à 10 heures, par MM. Boncori, Chef technicien forestier, et Miguel, collaborateur du Président de l'Observatoire. En effet, le secteur forestier du domaine de l'Observatoire a fait récemment l'objet d'un plan de remise en état par l'Office National des Forêts et Mme Lacharme avait pu nous obtenir une visite de ce secteur réservé.

Le beau temps et l'attrait de l'inconnu avaient attiré une quarantaine de participants et c'est un groupe fort intéressé qui, sur la terrasse supérieure, après accès par l'escalier de fer, suivit les explications de M. Miguel.

Nous étions alors devant la pièce du Bel-Air, créée au XVII<sup>e</sup> siècle pour alimenter les jets d'eau situés en contrebas ; elle procurait, en outre, lors des fortes gelées hivernales, la glace destinée aux deux glaciers situées sur le campus. De nombreuses plantes aquatiques la colonisent actuellement au grand dam de M. Miguel mais il n'a pas à sa disposition les finances du "Grand Roi" pour curer les étangs. Après cette mélancolique constatation, il nous explique pourquoi la portion du domaine attribuée à l'Observatoire est indispensable aux observations astronomiques et au maintien de leur qualité : au sud et à l'ouest de celui-ci la forêt constitue en effet une réserve d'air homogène, cependant que la hauteur des arbres, à peu près constante, en impose un écoulement sensiblement laminaire. On évite ainsi les "bulles chaudes" qui seraient provoquées par une source concentrée (parking, toitures...) et les tourbillons qui ne manqueraient pas de se créer dans une large ouverture. A titre de contre-exemple la création de la voie rapide F 18 a détruit toute qualité d'observation après 16 heures (temps civil) avec le mur d'air chaud engendré par la trouée et les différentes sources qui y sont concentrées (pneumatiques, bitume, moteurs...). L'auditoire, très intéressé, pose de nombreuses questions.

M. Miguel y ayant répondu, M. Boncori nous entraîne vers la partie forestière qui couvre 45 hectares sur les 60 que compte le domaine. La tempête de février 1990, responsable de la chute de 150 arbres, des blessures diverses de 200 autres et de nombreux dégâts, arriva un peu comme pour illustrer ce qui ne manquerait pas de se répéter si aucune action n'était entreprise. Une forêt nécessite des coupes de régénération, une programmation sur le court et le long terme, la recherche d'un équilibre dans un milieu naturel complexe et fragile. Très sensible aux arguments développés par ses collaborateurs, le président de l'Observatoire, M. Pierre Charvin, avait déjà demandé à M. Miguel de renouer des contacts avec l'ONF. La chance a voulu que le directeur interdépartemental en poste à l'époque, M. Dereix, soit lui-même très inquiet de l'âge de ces arbres qui jouent un rôle privilégié dans la

"respiration de Paris" placés, comme ils le sont, en bordure de l'agglomération. Ces conditions favorables ont donné naissance à un "état forestier", très détaillé, et à la décision de rénover complètement ce domaine par un aménagement sur 15 ans fixant des objectifs sylvicoles et des interventions sous forme de coupes et plantations. La maîtrise d'œuvre en a été confiée à l'ONF, les travaux ont débuté en 1991.

Les objectifs et le cadre de l'opération ayant été ainsi bien définis, nous nous mîmes en route.

Le premier secteur visité comportait un peuplement de frênes accompagné d'érables et de charmes culminant à des hauteurs différentes : les frênes (comme les chênes et les hêtres) sont des arbres de première grandeur ; les charmes prospèrent à leur pied à condition de bénéficier d'un éclaircissement suffisant ; ils protègent alors le sol de la lumière et les ronces disparaissent.

Y faisait suite un peuplement de chênes également accompagnés de charmes : autre avantage de cet arbre, ses feuilles améliorent la qualité du sol. Ces deux premiers peuplements, assez équilibrés, ne nécessitent pas une rénovation urgente.

Il n'en va pas de même d'un troisième qui fut plus malmené par la tempête et fera l'objet d'une coupe définitive suivie d'une plantation. Plusieurs spécimens, apparemment épargnés, devront cependant y être sacrifiés. Sur les protestations de certains d'entre nous, M. Boncori évoque le "stress" des arbres : se retrouvant isolés par la disparition de leurs congénères, ils adoptent une croissance désordonnée avec apparition d'une "descente de cime" (dessèchement des rameaux de la couronne) et prolifération de petites branches le long du tronc. Les hêtres que nous rencontrons dans ce secteur sont des arbres magnifiques mais, nous indique M. Boncori, particulièrement sensibles aux tempêtes. Par ailleurs leur abondant feuillage priverait, s'ils étaient conservés, les jeunes plants de la lumière indispensable à leur développement.

Le chemin tourne et nous abordons une zone dégradée au très vieux peuplement envahi par les tilleuls. Elle devra faire l'objet d'une coupe intégrale et d'un reboisement à base de frênes et de chênes pédonculés accompagnés de quelques merisiers, très belle espèce qui ne prospère qu'au milieu d'autres essences mais prolifère par places en "bouquets" par drageonnement. Nous sommes alors près de l'ancien secteur du domaine royal qu'on appelait "les Cloîtres". La forme circulaire de ce site est encore vaguement discernable sous la végétation. L'ONF a proposé à l'affectataire des lieux de reconstituer ce rond-point et de le mettre en valeur par plantation d'espèces ornementales.

La visite se termine par un secteur totalement dévasté, proche des tennis, vaste amphithéâtre au sol fragile (sable de Fontainebleau) où les vents tourbillonnants avaient abattu les arbres comme des allumettes. Il a fait l'objet d'une coupe totale d'autant que les rares pieds restants étaient malades ou parasités. D'une surface d'un hectare et demi, il est prévu d'y planter cet hiver 4 500 plants de chênes de pays (chênes sessiles) et de chênes rouges d'Amérique, particulièrement adaptés aux sols dégradés. M. Boncori fait observer qu'à la suite de sélections successives il n'en restera qu'une centaine à l'hectare dans 150 ans, mais que la végétation spontanée aux allures de friche qui accompagne ces plantations massives est très favorable à leur bon développement car, en protégeant, humidifiant et fertilisant le sol, elle permet la reconstitution

d'un équilibre biologique què les forestiers appellent l'ambiance forestière.

Revenus à notre point de départ, enchantés de cette visite, nous prenons congé de nos deux guides que Mme Lacharme remercie chaleureusement. M. Boncori nous dit qu'il est heureux de ces échanges qui devraient permettre à une population citadine de mieux comprendre le rôle des forestiers, puis M. Miguel entraîne ceux d'entre nous qui disposent encore d'un peu de temps vers les vestiges des glaciers.

M. Th. HERLEDAN

(Texte revu par MM. Boncori et Miguel.)

## UN MEUDONNAIS ILLUSTRE NOUS RACONTE SA VIE

Le professeur Louis Néel, prix Nobel de physique 1970, nous retrace dans son livre : *Un Siècle de Physique*, son existence de chercheur dans le domaine du magnétisme qui l'a conduit, par la suite, à faire de Grenoble un des plus prestigieux centres scientifiques français.

Brillant normalien et major à l'agrégation de physique en 1928, Louis Néel fait ses premières recherches dans le laboratoire de magnétisme de Strasbourg, sous la direction de Pierre Weiss, jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Il y découvre, en particulier, le "ferrimagnétisme" de certaines substances cristallines qui comportent deux réseaux ferromagnétiques opposés. L'intuition aiguë du futur prix Nobel lui permet d'émettre déjà des hypothèses, confirmées ultérieurement par l'expérience, pour expliquer les propriétés magnétiques de certains corps.

La guerre lui a permis d'appliquer ses connaissances à la désaimantation des navires afin de rendre inefficaces les mines magnétique déposées sur les hauts fonds par la marine allemande. Il a ainsi sauvé la vie d'un grand nombre de marins français et évité le naufrage de nombreux navires. A la même époque, la flotte britannique a eu un nombre important de vaisseaux envoyés par le fond, n'ayant pas adopté le même procédé.

Le repli du laboratoire de physique de Strasbourg à Clermont-Ferrand puis à Grenoble donna l'occasion à Louis Néel de montrer ses qualités de bâtisseur. Avec ténacité, soutenu par l'industrie grenobloise et par la ville, il a développé concurremment pendant plusieurs décennies l'enseignement supérieur au niveau des écoles d'ingénieurs et de l'université ainsi que la recherche en créant de nombreux laboratoires, persuadé que l'épanouissement de l'un ne pouvait se faire sans

le contact permanent avec l'autre. Ce n'est pas un hasard si la ville de Grenoble a été choisie dans les années 1980 pour accueillir le futur synchrotron, gigantesque accélérateur de particules.

Indépendamment de toutes ces réalisations, c'est avec une grande sensibilité que Louis Néel nous parle de sa vie privée, de son enfance en Algérie, de son profond attachement à son épouse, professeur comme lui, et de ses découvertes des belles régions françaises qu'il a parcourues à bicyclette entre les deux guerres. Jamais les plus grands honneurs dont il a été l'objet n'ont modifié son mode de vie dans son cadre familial.

Les deux aspects de cette biographie font de *Un Siècle de Physique* une œuvre enrichissante quant à l'histoire des recherches scientifiques qui y sont évoquées et attachante par les grandes qualités humaines de ce savant que l'on découvre au fil des pages de ce livre.

Louis Néel a choisi Meudon pour y goûter une retraite paisible. Il accepta la présidence d'honneur du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon à la demande de son ami, Charles Guillaud, qui en était alors le président. Depuis, il s'intéresse aux actions qui y sont conduites pour protéger le cadre de vie de cette ville dont il apprécie tout le charme.

Roger GOUBLIN

*Un siècle de Physique* par Louis Néel. Éditions Odile Jacob.

## NOUVELLES BRÈVES

### NOUVELLE COMPOSITION DU BUREAU

Elle découle des élections qui, conformément aux statuts, ont été organisées après les trois années de fonctionnement du Bureau en exercice. Le scrutin qui a eu lieu le 4 juin 1992, à bulletin secret, a donné, sur 26 administrateurs présents ou représentés, les résultats suivants :

*Président :*

Gérard Ader : 23 voix - **Élu.**

*Vice-Président délégué :*

Daniel Soreau : 16 voix - **Élu.**

Henri Clouzeau : 8 voix.

*Vice-Présidents :*

Henri Begué : 23 voix - **Élu.**

Michel Jantzen : 25 voix - **Élu.**

*Secrétaire général :*

Jean Reinach : 26 voix - **Élu.**

*Secrétaire général adjoint :*

Benoît Cossé : 24 voix - **Élu.**

*Trésorier :*

Alain de Gonneville : 26 voix - **Élu.**

*Trésorier adjoint :*

Roger Boullault : 26 voix - **Élu.**

*Rédactrice en Chef :*

Paulette Gayral : 26 voix - **Élue.**

*Rédactrice en Chef adjointe :*

Marie-Thérèse Herledan : 26 voix - **Élue.**

Les **Chargés de Mission** dont les noms suivent ont été, à l'unanimité, reconduits dans leur fonction :

Henri Clouzeau : Espaces verts.

Colette Lacharme : Forêt.

Simone Mulot : Coordination des délégués de quartier.

Claude Poilevez : Permis de construire ; liaisons avec les associations.

### ÉLECTION A LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR

Elle concerne Mme Jeanne-Marie Gourlin qui n'avait pas souhaité le renouvellement de son mandat de Vice-Présidente déléguée. Vivement remerciée par le Président Gérard Ader dans la séance du Conseil du 4 juin pour les éminents services rendus durant plus de 25 ans dans notre association, Jeanne-Marie Goubin, sur proposition du Président, a été élue, sous les applaudissements unanimes, Présidente d'Honneur du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon.

Rappelons à cette occasion que le Professeur Louis Néel et M. Roger Millet sont aussi, actuellement, Présidents d'Honneur de notre association.

### HÉLICOPTÈRES : UNE MOTION ÉNERGIQUE

Nos lecteurs apprendront sans doute avec une réelle satisfaction que dans sa séance du 2 juillet 1992, le Conseil municipal de Meudon a adopté le texte d'une nouvelle protestation à l'encontre du survol de la ville par les hélicoptères. Il s'agit d'une motion qui, après l'exposé des motifs, se termine par ces termes :

"Le Conseil municipal exige que soit mis fin d'une manière radicale au survol de Meudon, à l'exception des vols sanitaires et d'urgence.

"Il enjoint aux Ministres responsables de faire cesser une situation intolérable."

Souhaitons que cette nouvelle initiative dans la lutte contre une nuisance majeure pour Meudon soit rapidement couronnée de succès.

### LA DESTINÉE DU HANGAR Y : UN FEUILLETON A ÉPISODES

Après la relation du premier épisode empreinte d'un optimisme raisonné (cf Bulletin n° 75, "Nouvelles brèves") consécutif à l'affectation de 7 millions de francs pour assurer le clos et le couvert du hangar Y, force est de constater que rien n'a encore commencé en ce qui concerne cette restauration, faute du déblocage de ces crédits qui vient tout juste d'intervenir.

Le deuxième épisode remonte au 10 février dernier, date à laquelle M. Georges Poisson, Inspecteur général des Affaires culturelles du département, remettait à M. le Maire de Meudon un rapport de synthèse destiné à rendre compte des travaux de la commission dont il avait assuré la présidence durant l'année 1991. Cette commission composée de personnalités choisies par le Maire pour que les différentes opinions des Meudonnais s'expriment au sujet de la destinée du hangar Y, avait au cours de cinq séances plénières recueilli et étudié les réflexions de quatre groupes travaillant séparément.

S'il s'est trouvé que certains membres de la commission nommés à titre personnel étaient aussi membres de notre comité, notre Conseil n'a, à aucun moment, formulé un avis sur le sujet. C'est donc en toute sérénité qu'il attend la décision. Celle-ci, en dernier ressort, émanera du Ministre des Affaires culturelles qui pourra faire un choix entre les quatre affectations proposées pour le hangar Y par les quatre sous-commissions, savoir : musée de l'aérostation, ateliers d'artistes, ateliers de dressage de chevaux, centre culturel. Ce sera alors le troisième épisode qui, espérons-le, vous sera bientôt conté. Mais combien y en aura-t-il encore avant que s'accomplisse la destinée du vénérable hangar ?

## REMERCIEMENTS

Ils s'adressent, au nom du Conseil, à Mme Launet et sont à la mesure de l'intérêt suscité par les deux visites qu'elle nous a permis de faire à la Maison Huvé. Celles-ci, les 17 mai et 20 septembre, ont en effet amené près de 200 personnes dans la partie de la maison qui est son domicile personnel, et c'est avec une très grande amabilité qu'elle s'est prêtée aux questions de ses visiteurs. Le Comité exprime donc à Mme Launet sa vive reconnaissance.

## OPÉRATION "KANGOUROU"

En acceptant l'offre du service "Kangourou" par la Société S.I.T.A., la municipalité de Meudon a manifesté son intérêt pour la protection de l'environnement. Il s'agit en effet d'une collecte sélective des déchets domestiques à caractère toxique qui, détournés de la filière normale par laquelle ils restent nocifs pour l'environnement, sont dirigés vers des centres de traitement adaptés à leur nature et dans lesquels ils sont totalement et définitivement éliminés des milieux naturels.

Ainsi, boîtes "Kangourou" installées dans les pharmacies pour les médicaments, dans les bureaux de tabac et bijouteries pour les piles (en apparence inoffensives mais qui contiennent des produits très dangereux), véhicules de collecte "Kangourou" présents en certains points de la ville et certains jours \* pour les emballages totalement ou partiellement vides de produits de nettoyage de toutes sortes, sont les instruments de cette collecte spécifique, mis à la disposition du public.

Le Comité de Sauvegarde des Site de Meudon invite tous ses adhérents et, par leur intermédiaire, le maximum de Meudonnais à prendre conscience de l'intérêt de cette opération sur le plan le plus général et par là même à s'imposer la discipline de tri et de transport vers les lieux de collecte de tous les déchets domestiques dont le retour au milieu naturel est nocif pour la collectivité.

\* Rappel jours et heures des collectes :

- 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois :
  - de 9 h 00 à 10 h 00 : Marché de Rivoli.
  - de 10 h 15 à 12 h 30 : Marché de Bellevue.
- 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois :
  - de 8 h 30 à 10 h 00 : Marché de Maison-Rouge.
  - de 10 h 15 à 13 h 30 : Marché de Meudon-la-Forêt.

## POUR VOTRE AGENDA :

### VISITE DES MAISONS JEAN PROUVÉ

Une visite sous la conduite de Claude Guislain aura lieu :

**Samedi 5 décembre à 11 heures**

Rendez-vous : 93, route des Gardes

**Attention** : aucune possibilité de stationnement au niveau de la résidence



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Samedi 6 février 1993 à 15 heures**

(Une convocation donnera toutes autres précisions)

Paulette GAYRAL

# COMITÉ DE SAUVEGARDE DES SITES DE MEUDON

*Association agréée par la Préfecture des Hauts-de-Seine  
au titre de la loi sur la Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme*

Cotisation annuelle comportant le service du Bulletin (3 numéros par an) :

MEMBRE ACTIF ..... 100 F

MEMBRE BIENFAITEUR, à partir de ..... 180 F

---

## BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, Mlle, M. : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Téléphone : .....

Adresse pour l'année en cours, au Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, 6, avenue Le Corbeiller,  
92190 Meudon :

☐ un chèque bancaire

☐ (ou) un chèque postal (C.C.P. Paris n° 22465-15 V)

d'un montant de : ..... F

Signature :

Date : .....

# HOTEL ★★★ NN FOREST HILL

157 chambres - Séminaires

**☎ 46 30 22 55**

40, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
92360 MEUDON-LA-FORÊT

## *Les Mousquetaires*

**Restaurant - Banquets**

Buffet géant des Mousquetaires

**118 F TTSC** - Vin à discrétion \*

\* Prix en vigueur au 1-7-1991

## MICHEL DAMOUR **TAPISSIER**

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES  
DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 46.26.27.60 et 45.34.21.84

## Cabinet **J. PILLOT**

Toutes Assurances

**Votre Assureur**

**Cie La Providence**

VIE — ACCIDENTS

VOL — INCENDIE

28 bis, rue de la République  
MEUDON Tél. 45.34.16.13

## IMPRIMERIE **iR** TYPO-OFFSET

Réalisation de tous travaux

26, rue Drouet-Peupion  
92240 MALAKOFF

**☎ 47 36 29 45**  
Fax : 47 36 88 76



Cadeaux  
Objets utiles  
pour la maison ...

**l'artisanie**

61, rue de la République  
Tél. 46.26.71.57

MEUDON

Ouvert le DIMANCHE